



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

établissements

Question écrite n° 30049

### Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le manque cruel des places réservées et adaptées aux personnes handicapées dans des structures spécialisées à dimension humaine. L'élaboration du contrat de plan est l'occasion, pour le Gouvernement, d'orienter les négociations avec les collectivités, en prévoyant une ligne budgétaire spécifique à cet effet. Au regard de l'attente des familles et du manque cruel de places, il souhaite que le Gouvernement précise clairement ses intentions dans ce domaine qui fait appel aux exigences de solidarité qui incombent à l'Etat.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Hunault](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (6<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 30049

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 mai 1999, page 2932